

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 70-981/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n° 70-981/SG/CD du 25 août 1970).

n° 70-981/SG/CD

Ministère  
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication  
13 août 1970

Numéro JO  
n° 17 du 10/09/1970

Date du numéro  
10 septembre 1970

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 125/7e L du 13 août 1970 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas accordant à la Société d'Entreprise Générale de France et d'Outre-Mer – Djibouti (S.E.G.E.F.O.M.D.), SARL, un délai supplémentaire d'un an, à compter du 26 avril 1970, pour réaliser la mise en valeur d'un terrain, sis à Djibouti (lotissement du Marabout), lot n° 557, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 1123.